



Crise du Covid-19 : plus d'un quart des salariés ressentent de la pression de la part de leur employeur pour revenir travailler au bureau

- 26 % des salariés éprouvent aujourd'hui de la pression pour se rendre de nouveau au bureau
- Les travailleurs évoluant dans le secteur de l'immobilier (40 %), des médias (34 %) et de l'industrie (31 %) sont ceux qui font face à plus de pression pour retourner sur leur lieu de travail habituel
- 47 % des salariés ont ressenti une pression pour travailler depuis les locaux de leur entreprise dès le début de la crise
- 40 % n'ont ressenti aucune pression que ce soit maintenant ou au début de la pandémie

Nanterre – 24 juin 2020 – Alors que la crise du Covid-19 a permis de faire la part belle au télétravail et de le tester à grande échelle pendant plusieurs mois, le déconfinement a sonné le retour dans les locaux de leur entreprise pour un certain nombre de salariés à travers l'Europe. Toutefois, **26 % d'entre-eux déclarent ressentir une pression de la part de leur employeur pour revenir au bureau**, selon les résultats de l'étude [Workforce View 2020](#) réalisée par ADP auprès de 11 400 actifs à travers six pays en mai 2020 (Volume 2, qui sera disponible début juillet en français.)

Dès le début de la pandémie, **47 % des salariés dont la présence n'était pas jugée essentielle à priori par les autorités locales** ont éprouvé de la pression pour continuer à venir sur leur lieu de travail alors que leur gouvernement avait recommandé ou exigé qu'ils restent chez eux, par exemple en recourant au télétravail lorsque cela était possible.

Une pression ressentie plus fortement chez les jeunes

L'étude Workforce View 2020 permet de constater qu'en fonction de leur âge les collaborateurs n'ont pas été soumis à la même pression. En effet, **53 % des 18-34 ans** se sont sentis obligés de venir travailler dans les locaux de leur entreprise dès le début de la crise **contre seulement 21 % des plus de 55 ans**. Aujourd'hui en phase de déconfinement, **34 %** des plus jeunes éprouvent encore de la pression pour revenir au bureau contre seulement **13 %** chez leurs aînés âgés de plus de 55 ans.

Les salariés de l'immobilier subissent aujourd'hui le plus de pression de la part de leur employeur

Dès le début de la crise, les salariés qui ont ressenti le plus de pression pour continuer à travailler au bureau, ont été ceux de **l'informatique** et des **télécoms (59 %)**, de la **construction (58 %)** et de **l'immobilier (55 %)**.

Aujourd'hui, ces sont les employés de **l'immobilier (40 %)**, suivis de ceux des **médias (34 %)** et de **l'industrie (31 %)** qui déclarent subir le plus de pression pour ne pas poursuivre le télétravail et revenir sur leurs sites.

« La question du retour des salariés à leur poste de travail au sein de l'entreprise a occupé l'esprit d'une majorité des employeurs depuis le début de la crise sanitaire. Certaines entreprises, par essence, ne peuvent composer sans la présence de leurs travailleurs sur site. Pour autant, les salariés pour qui le télétravail est possible, ont senti une pression pour retourner au bureau. Après ces mois de travail à domicile, il est vrai que la présence des salariés au bureau va devenir fondamentale pour retrouver une dynamique collective et pour collaborer de nouveau, éléments essentiels qui sont difficiles à réunir lorsque les échanges sont virtuels. Si la sécurité des collaborateurs doit rester la priorité essentielle des employeurs, il faut accompagner au mieux ce retour au bureau, notamment en prenant en compte les différents cas individuels et en répondant le plus clairement possible aux interrogations concernant le respect des règles de sécurité et d'hygiène » estime Carlos Fontelas De Carvalho, Président d'ADP en France et en Suisse.

A propos de l'étude :

Le rapport « [The Workforce View 2020](#) » étudie les comportements et l'état d'esprit des salariés face au monde du travail actuel ainsi que leurs attentes vis-à-vis de leur futur environnement de travail. Les recherches ont été menées en mai 2020 par Opinion Matters, agence indépendante d'études de marché pour le compte d'ADP.

A propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, rémunération globale, paie et conformité, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33
Annawel Chaib - Tél : 01 82 28 37 31
Romain Spinazzé - Tél : 01 82 28 37 25

E-mail : adp@rumeurpublique.fr